



ma propriétaire veut m'expulsion pour un mois de loyer de retard

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **16:19**

Bonjour, je suis locataire d'une maison, je n'ai pu régler le loyer du mois février et ma propriétaire veut m'expulser dans un délai de 2 mois. J'ai essayé un accord avec elle entre autre faire les apl pour avoir moins à payer et me faire rembourser les 3 mois où j'avais déjà droit au apl, elle refuse de le faire ou de faire un plan d'épurement de la dette. A-t-elle le droit de faire ça et quel recours j'ai droit, je précise que j'ai deux enfants de moins de 3 ans à la maison je ne peux pas me retrouver à la rue :(??? Aidez moi s'il vous plaît ! Merci d'avance

Par **amajuris**, le **08/03/2012** à **16:55**

bjr, seule une décision d'un tribunal peut décider de votre expulsion; votre propriétaire n'a pas le droit de vous expulser de cette façon; vous pouvez contacter l'ADIL de votre domicile;
Cdt

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **17:05**

ADIL ? C'est quoi ? Moi je voudrais juste rembourser au plus vite sans passer par des procédures que faire si elle refuse tout arrangement ? et surtout a-t-elle le droit de refuser ses arrangements?

Par **Marion2**, le **08/03/2012** à **17:29**

Bonjour,rnrnl'ADIL est une Association composée de juristes spécialisés dans le logement.rnrnLeur interventoin est gratuite. Voici les coordonnées téléphoniques que j'ai trouvées au plus près de chez vous (rien en Ariège) :rnrn05.65.73.18.00 et 05.34.31.23.31rnrnTéléphonez, ils vous aideront dans vos démarches vis-à-vis de votre propriétaire.rnrnCordialement.

Par **virginie**, le **08/03/2012** à **17:37**

Merci beaucoup pour vos reponses , je vais faire le necessaire !